

Fortes pluies





Forte houle

Ces événements météorologiques dangereux, de durée variable, viennent régulièrement perturber tout ou partie de l'île, les activités de la population, voire menacer, de manière conjoncturelle, la sécurité des biens et des personnes.



PRUDENCE ET **PROTECTION**

La meilleure façon d'être informé : se tenir à l'écoute de la radio, regarder la télévision



Quel que soit le risque suivre scrupuleusement les consignes de sécurité données.





ALERTE FORTES PLUIES

Importantes précipitations de durée variable



Danger

Inondations, crues torrentielles et soudaines des ravines

Débordement des fossés et des réseaux d'assainissement

Éboulements et glissements de terrain. Circulation routière extrêmement difficile. Coupures d'électricité, d'eau et de téléphone.

Le cas échéant, eau du robinet non potable plusieurs jours durant.





ALERTE ORAGE

Précipitations très intenses



Danger

Cultures et plantations ravagées. Incendies suite aux impacts de foudre. Foudroiement des personnes ou d'animaux exposés.

Inondations des habitations.

Crues torrentielles et soudaines aux abords des ravines

Coupures d'électricité et de téléphone.





ALERTE VENTS FORTS

de l'ordre de 100 à 150 km/h en pointes. Ces vents sont très puissants



Danger

Coupures d'électricité et de téléphone. Habitations endommagées, voire détruites. Plantations et cultures ravagées. Chute et envol d'objets divers (tôles). Circulation routière très difficile. Mer forte et hachée. Transports aériens et maritimes affectés.





ALERTE FORTE HOULE Fortes vagues.



Danger

Danger extrême pour les activités nautiques Installations portuaires, embarcations et navires susceptibles d'être endommagés Risque d'inondation, voire de destruction des habitations, installations et infrastructures (routes littorales...) situées aux abords immédiats des côtes.





Se préparer



Constituer des réserves de secours (eau potable, éclairage)



Dans les zones habituellement inondables, mettre en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et de surveiller la montée des eaux.



De ranger et fixer les obiets susceptibles d'être emportés par le vent



De protéger les embarcations en les accrochant correctement ou en les mettant à l'abri



De se préparer à l'éventuelle évacuation de votre domicile et de faciliter le travail des sauveteurs en étant attentifs à leurs conseils



Se protéger



Tenir les enfants à distance des caniveaux qui peuvent déborder à tout moment



Faire attention aux chutes possibles d'objets divers, tels que branches, tôles, panneaux...



Prendre contact avec vos voisins et organisez-vous ensemble



Signaler **immédiatement** les départs de feux dont vous pourriez être témoins





Éviter



De se déplacer sauf en cas de nécessité absolue et dans ce cas respectez les déviations mises en place



D'entreprendre des travaux sur la toiture



De toucher aux fils électriques tombés à terre



De rester dans sa voiture, à partir de 30 cm d'eau une voiture flotte et peut être emportée par les inondations



De franchir les ravines et les rivières en crue ainsi que les radiers submergés

En cas d'alerte météorologique, le SIDPC diffuse aux services de l'État, aux collectivités territoriales, aux opérateurs et aux médias, un communiqué de presse.





Répondeur Météo-France : 02 69 60 10 04 SAMU : 15

Préfecture standard : 02 69 63 50 00

Pompiers: 18 Police/Gendarmerie: 17 Organisation-SECMAR : 02 69 62 16 16





PREFECTURE DE MAYOTTE

Questionnaire 1. En cas d'alerte forte pluie, comme l'orage, il faut absolument se 2. J'atteins des vitesses de 100 à 150 km/h : qui suis-je ? 3. Il ne faut pas oublier de l'écouter pour avoir des informations. 4. Mon nom commence par la lettre H, je suis causé par un cyclone ou un tsunami. 5. Je suis provoquée par le débordement d'une rivière ou d'un bassin